



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 28 JUIN 2011

La Fondation pour la Nature et l'Homme soutient des projets en faveur du développement durable en Guyane

En collaboration avec le Graine-Guyane, la Fondation pour la Nature et l'Homme (créée par Nicolas Hulot) a lancé en 2009 un premier appel à projets à la population guyanaise. Objectif : susciter l'émergence et la mise en place d'actions en faveur de l'environnement. Sur 24 projets reçus, 14 ont reçu un soutien financier sous forme de « Bourses » ou de « Coups de Pouce ». Parmi les porteurs de projets : 12 associations locales et 12 établissements scolaires, désireux d'impulser à leur échelle une nouvelle dynamique territoriale en impliquant concrètement leurs bénévoles, salariés et élèves.

En 2 ans, près de 22.000 euros ont ainsi été alloués pour des initiatives en faveur du recyclage des déchets, de la préservation de la ressource hydrique, de la mise en place d'une restauration collective responsable ou encore de la protection de la biodiversité locale. Cette dynamique doit continuer en 2011. La Fondation pour la Nature et l'Homme invite donc de nouveau les Guyanais à déposer une demande de Bourse ou de Coup de Pouce sur son site Internet www.fnh.org, rubrique « soutien à projets ».

FOCUS SUR 3 PROJETS SOUTENUS EN GUYANE

Cacao : Coup de Pouce à l'éco-école guyanaise Les Citronniers

Depuis 2007, «Les Citronniers», école publique guyanaise de Cacao, sensibilise les enfants de maternelle et de primaire à l'alimentation responsable dans le cadre de son projet éco-école. Les enfants rencontrent des professionnels de l'alimentation, analysent en classe la composition de leur repas du midi, découvrent les labels et les produits sains et de saison, préparent des goûters à partir du potager bio de l'école.
Cette démarche exemplaire en matière d'éducation à l'environnement perdure aujourd'hui grâce au Coup de Pouce de la Fondation attribué en décembre 2009.

Cayenne : Bourse attribuée à l'association Kwata, pour son action en faveur des tortues marines

Ayant mis en avant l'importance des plages de l'Est guyanais comme sites de pontes pour les tortues marines et identifié plusieurs problèmes résultant de la proximité entre les centres urbains et ces sites de pontes (aménagements, pollution lumineuse, chiens errants, pratiques de pêche, loisirs et tourisme…) l'association guyanaise Kwata a sollicité en 2010 une Bourse pour résoudre les conflits d'usage.



Grâce à la dotation attribuée par la FNH, Kwata a pu mettre en place un poste de médiateur chargé de structurer les relations entre protecteurs des tortues, administrations et usagers, et ainsi favoriser une meilleure prise en compte de la problématique des tortues dans les politiques locales.

Cayenne : Coup de Pouce à l'association Ne Plus Jeter, pour son chantier d'insertion « Véti Recycle »

Depuis 2009, l'association guyanaise Ne Plus Jeter fait vivre le chantier d'insertion « Véti Recycle » qui a pour objectif la récupération et la valorisation des vêtements d'occasion en Guyane. Le Coup de Pouce alloué à ce dispositif a permis la réinsertion par des formations à la couture et aux écogestes de plusieurs guyanais. De leurs mains habiles, ils créent à partir de tissus récupérés de nouvelles pièces prêtes à retourner dans le circuit de distribution : coussins selon l'artisanat amérindien, panier macramé brésilien, pangi en tissu façon bushinengué… Un volet sensibilisation du public au recyclage est toujours présent lors des ventes au travers de panneaux d'exposition indiquant l'origine des objets.





COUP DE POUCE OU BOURSE ? MODE D'EMPLOI DE L'APPEL À PROJETS

Seules les structures à but non lucratif (associations et établissements scolaires) peuvent participer à l'appel à projets. Les particuliers désireux de présenter un projet doivent le faire dans le cadre d'une structure qui hébergera l'initiative en question.

Selon la nature de l'initiative, 2 types de soutien sont possibles :

Le Coup de Pouce : destiné à soutenir financièrement jusqu'à 1 000 euros (120 000 cfp) des initiatives d'éducation à l'environnement. Ces dernières doivent se traduire par une incitation aux changements de comportements et une mobilisation pour la préservation de l'environnement.

La Bourse : destinée à soutenir financièrement jusqu'à 5 000 euros (595 000 cfp) des projets menés dans un esprit de concertation, de mutualisation, de médiation et de mise en réseau, qui doivent inciter un maximum d'acteurs (élus, services techniques, professionnels, citoyens de tout âge...) à agir en faveur de l'environnement, tout en tenant compte des réalités économiques et sociales.

Pour soumettre un projet, il suffit de remplir un formulaire d'inscription sur le site de la Fondation www.fnh.org > rubriques « je m'engage » > « soutien à projets » et de le renvoyer impérativement avant le 15 Septembre (1re session) ou le 15 Décembre (2nde session) pour les Coups de Pouce et avant le 15 octobre pour les Bourses.

Cette inscription est une première étape pour vérifier l'éligibilité des projets. Seules les initiatives dont la réalisation est en cours ou postérieure à la date d'attribution du soutien peuvent être soumises. Le porteur de projet ne peut prétendre qu'à un seul type de soutien.

Les projets pré-sélectionnés seront ensuite soumis au jury de la Fondation qui en appréciera l'intérêt et statuera sur les lauréats, ainsi que sur la somme allouée à chaque projet.

En complément de l'attribution d'une dotation, les lauréats pourront disposer d'un logo pour valoriser leur initiative.





CONTACT PRESSE FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Stéphanie Ragaigne
01 41 22 10 70 - s.ragaigne@fnh.org